

# UN AVENIR POUR TONNERRE, AVEC VOUS!

Madame, Monsieur,

Tonnerre, le 14 février 2020

Dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars prochain, je souhaite vous exposer les engagements portés par notre liste dans un domaine qui vous intéresse prioritairement, le développement économique de notre territoire.

## **Avant d'évoquer ce sujet, je voudrais me présenter à vous.**



Âgé de 43 ans, natif et résidant à Tonnerre, je suis entrepreneur dans le secteur des médias. J'ai déjà pris mes dispositions afin de me rendre disponible pour notre ville si demain, je suis élu Maire. Par ailleurs, les contacts que j'ai développés à Paris, dans le cadre de mon activité professionnelle, seront bénéfiques pour les projets que nous souhaitons mettre en place.

Je suis à la tête d'une liste d'union. J'ai rassemblé des personnes compétentes, motivées et disponibles, de tous âges et de tous horizons. Comme eux, j'aime notre ville et notre territoire. J'aurai particulièrement à cœur de favoriser le renouveau de Tonnerre, d'en faire une cité accueillante, propre, sécurisée et dynamique où il fait bon vivre.

Mon équipe et moi-même vous proposons une réunion, le 28 février prochain, à 19 heures, au restaurant « les Promenades », à Tonnerre pour échanger avec vous sur les principaux moyens que nous envisageons pour développer l'activité économique.

## **Enfin, je voudrais partager avec vous six convictions qui structurent notre démarche :**

\* Remettre en cause les compétences communautaires actuelles serait un repli sur soi qui ferait reculer notre territoire et contribuerait à son isolement.

Cette certitude s'appuie sur le cadre institutionnel national. **Elle ne constitue pas un renoncement**, bien au contraire.

**Il nous appartiendra, si nous sommes élus en mars prochain, de prendre le contre-pied de la politique menée ces six dernières années par la ville-centre et nous investir, sans concession, dans la mise en œuvre des politiques publiques définies, au sein du conseil communautaire, par les élus des 52 communes de notre territoire.**

\* Le développement économique passe par un soutien aux entreprises locales et une promotion de nos atouts en direction des porteurs de projet situés à l'extérieur du Tonnerrois.

En ce sens, l'**Institut Supérieur du Numérique** constitue un **exemple** initié par la communauté de communes qu'il faut saluer.

Localement, nous encouragerons toute initiative qui permettrait de fédérer les artisans locaux pour les amener à constituer une forme de **groupement** leur permettant de proposer une **offre globale** auprès des personnes de droit privé et de droit public.

Plus globalement, nous mettrons en place une véritable **stratégie de communication** et nous intégrerons nos **entreprises locales** dans une démarche de **promotion** de notre territoire.

.../...

.../...

\* *La reconquête du commerce de centre-ville est intimement liée à celle de l'urbanisme.*

**Aider des commerces à se réimplanter est une priorité.** Dans ce cadre, nous devrons mieux organiser l'offre de commerces après avoir analysé les attentes des habitants de la zone de chalandise et des touristes. Nous devrons aussi mieux valoriser nos marchés pour promouvoir nos produits locaux et favoriser la mise en place d'évènements commerciaux en s'appuyant sur les produits emblématiques de notre territoire.

Parallèlement, nous engagerons une rénovation par tranches des secteurs insalubres du centre-ville dégageant des espaces de stationnement et proposerons une politique incitative au profit des propriétaires et des investisseurs ayant accepté notre cahier des charges en matière de rénovation urbaine.

Nous mettrons en vente, à l'euro symbolique, certains bâtiments, propriété de la commune, sous réserve d'une validation des projets engageant l'acquéreur.

\* *Les secteurs de l'agriculture et de la viticulture doivent être des terrains de projets, garants d'une réelle transition écologique.*

En ce sens, le secteur **agricole** constituera un point d'appui pour mettre en place des **circuits courts** permettant de fournir la demande privée et la **restauration collective** (la restauration scolaire en particulier).

Le secteur **viticole**, menacé par la perte de l'appellation « Bourgogne », doit défendre son « climat » et se fédérer pour rechercher un **label** propre aux productions locales. Nous l'accompagnerons dans ses choix collectifs et l'associerons étroitement à notre démarche de promotion.

\* *Le Tourisme doit s'appuyer sur les atouts de notre territoire pour proposer une offre culturelle plus ambitieuse.*

En particulier, au niveau communal, une réflexion doit être menée avec l'Hôpital sur les conséquences de la **concession** envisagée par cet établissement pour assurer la **gestion de son patrimoine culturel**.

\* *La fiscalité locale, en particulier celle qui touche l'activité économique est trop élevée.*

Afin de rendre compétitif notre territoire et favoriser l'installation de nouveaux habitants, nous prenons l'engagement de **ne pas augmenter la fiscalité communale** et nous rechercherons avec la communauté de communes toute source d'économies permettant de **diminuer les taux d'imposition locaux**.

Parallèlement, nous étudierons toute forme d'**exonération fiscale** permettant d'encourager le maintien et l'implantation de nouvelles activités et structurerons des **dispositifs incitatifs** d'aides à l'installation, en particulier dans les **secteurs déficitaires dont le commerce de centre-ville et la santé**. Enfin, nous mettrons en place une **politique contraignante** à l'encontre des propriétaires des murs et des fonds de commerce vacants pour les amener à effectuer des travaux de sécurisation et d'entretien de leurs bâtiments.

Souhaitant vivement votre présence, le 28 février prochain, dans le cadre d'une réunion au cours de laquelle nous pourrons échanger sur vos analyses et propositions et dans l'espoir d'être à votre service avec mon équipe municipale, j'adresse à chacun d'entre vous mes respectueuses et très sincères salutations.

Cédric CLECH  
Candidat tête de liste "un avenir pour Tonnerre, avec vous!"

*Cédric Clech*

Adresse: 5, rue des fontenilles - 89700 Tonnerre

Retrouvez - nous sur [www.unavenirpourtonnerre.fr](http://www.unavenirpourtonnerre.fr) ou sur

